



Tarbes, le 29 décembre 2017

**Madame la Préfète des Hautes Pyrénées  
Place du Général Charles de Gaulle  
65 000 Tarbes**

**Objet** : Situation de l'entreprise Vallourec Tarbes.

Madame la Préfète,

Le 11 décembre dernier nous apprenions que le groupe Vallourec (leader mondial des solutions tubulaires premium destinées au marché de l'énergie) avait décidé de vendre ses activités « drill » au groupe américain National Oilwell Varco (NOV) et que le site Tarbais (tout comme le site de Cosne sur Loire dans la Nièvre) n'entrait pas dans le «cadre » de cette opération. Le cabinet Athema est, quant à lui, chargé de rechercher un repreneur éventuel au site Tarbais dans un délai relativement court (une période de 2 à 3 mois étant évoquée) avec un périmètre de recherche limité aux secteurs d'activité pétroliers et de défense.

Depuis, un Comité Central d'Entreprise s'est tenu sans que la moindre assurance de pérennité du site et de l'emploi n'ait été donnée aux représentants du personnel.

La fermeture pure et simple du site Tarbais est en effet loin d'être écartée.

Ce serait ainsi 57 emplois industriels de notre département qui seraient détruits (mais en réalité bien plus puisque l'on sait que pour un emploi industriel ce sont 2,5 à 3 emplois qui sont induits), venant s'ajouter à la longue liste des emplois industriels sacrifiés dans notre département depuis 25 ans.

Les salariés de Vallourec Tarbes n'acceptent pas ce que d'aucuns voudraient présenter comme une fatalité.

Ils estiment au contraire que compte tenu des savoir-faire et de l'activité du site (30 % consacré à la défense), la mobilisation de tous les acteurs, notamment publics, est un impératif pour maintenir et développer notre activité industrielle.

A cet égard, vous n'êtes pas sans savoir que le groupe Vallourec dont les effectifs ont décru de 24 % depuis 2014 a engagé un plan de restructuration d'ampleur en 2015 et a engagé une politique de délocalisation avec la création de deux pôles en Chine et au Brésil durant l'année 2016.

Dans le cadre de la restructuration engagée en 2015 le groupe Vallourec a notamment bénéficié de la mobilisation des pouvoirs publics, le Ministre de l'Industrie de l'époque et actuel Président de la République ayant suivi directement ce plan de transformation.

Cette implication de l'Etat s'est traduite par une montée au capital de Vallourec de la BPI et de la CDC qui sont ainsi devenus le premier actionnaire du groupe à hauteur de 16 % avec un apport de fonds de 250 millions d'euros.

Le groupe Vallourec a par ailleurs bénéficié de plus de 17 millions d'euros au titre du CICE, tout en distribuant sur les douze dernières années 2,2 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires.

Aujourd'hui il y a urgence si l'on veut maintenir et développer notre site.

Dans cette optique, il nous semble évident que les contours et le délai de la mission confiée au cabinet Athema ne sont pas à la hauteur des enjeux et qu'il est indispensable d'élargir le périmètre de recherche initialement acté.

De même, compte tenu des engagements financiers de l'Etat dans le groupe et de la qualité de fournisseur de Nexter du site Tarbais (30 % du chiffre d'affaires de Vallourec Tarbes), il est indispensable que la mobilisation des pouvoirs publics dans la recherche de solutions industrielles puisse être engagée à tous les niveaux.

Cela suppose l'implication directe du Ministre de l'Economie (secrétariat général du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) et du Ministre de la Défense en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui la mise en place d'un processus de tables rondes avec la participation des acteurs suivants :

- Des élus et parlementaires du département,
- de responsables du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle,
- de responsables du ministère de la défense (donneur d'ordre),
- des représentants des salariés et leurs conseils (UD CGT et cabinet Secafi).
- Un membre du directoire de Vallourec.

L'ordre des sujets à aborder devrait être le suivant :

- Un calendrier permettant de se donner les moyens de pérenniser le site,
- Des engagements du groupe Vallourec pour remettre à niveau l'outil industriel,
- Des engagements de montée en charge suffisante pour tenir ce calendrier notamment au travers de commandes du ministère de la défense,
- Un travail en profondeur de recherche de repreneur dans un cadre élargi,
- Le prolongement du travail engagé pour définir un plan de ré-industrialisation du département.

Pour assurer cet avenir, nous exigerons aussi un calendrier permettant une reprise de l'activité et notamment une montée en charge de commandes de munitions donnant le temps nécessaire à de nouveaux débouchés industriels.

Pour notre part, nous mettrons tout en œuvre pour assurer le maintien du site, la préservation de notre outil de travail et donner un avenir à nos familles.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Grégory Lecuyer**  
**Elu CGT au Comité Central d'Entreprise**

**François Dousseau**  
**Secrétaire général UD CGT 65**

**Cédric Dorondovas**  
**Secrétaire CE Vallourec**

**José Navarro**  
**Secrétaire adjoint UD CGT 65**

**Arnaud Bayaert**  
**Membre CE-Délégué du Personnel Vallourec**